

# ORDONNANCES

FAITES ET PASSÉES

PAR LE

## GOUVERNEUR

ET LE

## CONSEIL LÉGISLATIF

DE LA PROVINCE

DE

## QUÉBEC.

ACTUELLEMENT EN FORCE DANS LA PROVINCE DU

## BAS-CANADA.

---



---

A QUÉBEC:

IMPRIME' SOUS L'AUTORITE' DU GOUVERNEMENT ET PAR ORDRE DE SON EXCELLENCE LE  
GOUVERNEUR, ET CONFORMEMENT A L'ACTE DU PARLEMENT PROVINCIAL.

Par GUILLAUME VONDENVELDEN, *Imprimeur à la NOUVELLE - IMPRIMERIE.*

*Rue de la Montagne, Anno Domini M.DCC.XCV.*